

RENCONTRES ARTISTIQUES AUTOUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE / Lycée

De l'environnement naturel à l'espace artistique

2017 – 2018

Le programme « A la découverte de l'environnement et du paysage » propose aux lycées la découverte d'un espace naturel et/ou d'un paysage girondin à travers des créations artistiques, des lectures de paysages pour une approche sensible du patrimoine.

Programme soutenu par l'Education Nationale, la DRAC Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde, CANOPÉ, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde.

PUBLIC

Lycéens et équipe pédagogiques

STRUCTURES CIBLÉES

Lycées, lieux culturels, espaces naturels du Département.

OBJECTIFS

Ce programme concerne les établissements scolaires inscrits dans le dispositif qui à partir d'un territoire et de la découverte d'un patrimoine paysager, souhaite croiser des pratiques artistiques et scientifiques. Il a pour objectifs de :

- Développer une approche sensible de l'environnement et du patrimoine paysager (balades fluviales, lectures de paysage, approche naturaliste...).
- Découvrir des démarches de création et plusieurs champs artistiques
- Développer un regard sensible et critique des élèves.
- Favoriser la relation entre les acteurs des espaces naturels, les structures éducatrices et les lieux culturels de proximité.
- Faciliter la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'équipe pédagogique devra envisager le rayonnement du projet sur tout le niveau concerné (ex : restitution dans l'établissement, diffusion d'un journal de bord, blog, site de l'établissement, mutualisation des pratiques artistiques en lien avec les enseignements...).

L'équipe doit être pluridisciplinaire et construit son programme à partir de propositions croisant arts, nature, bio diversité, environnement et paysage.

Il s'inscrit dans le parcours d'Éducation artistique et Culturelle de l'élève. Il est conçu en trois temps :

1/ Des temps de sensibilisation aux paysages ou à l'environnement et aux enjeux de sa préservation encadrés par les structures associatives spécialisées (exemples de ressources : <http://www.nature33.fr/> et <http://www.cauegironde.com/sensibilisation-formation/activites-pedagogiques/>)

2/ Un module artistique en deux temps :

- La découverte du site choisi à travers un regard artistique par un ou des intervenant(s) ; plasticien, auteur, danseur, conteur, chanteur...
- Un temps d'analyse et de pratique dans la classe avec le ou les artiste (s).

3/ Un spectacle ou la visite d'un lieu d'exposition (en temps ou hors temps scolaire) soit en extérieur soit dans une scène culturelle girondine est proposé en complément du programme.

TEMPS COMMUNS AUX EQUIPES PÉDAGOGIQUES

L'iddac propose une journée départementale d'Education artistique et culturelle le mercredi 31 mai 2017 au Rocher de Palmer à Cenon, temps de rencontre avec les acteurs culturels, artistiques, éducatifs et partage(s) d'expérience.

Inscriptions sur www.iddac.net. / [Mediation](#) / [Jeunesse - Éducation](#) / [Agenda](#)

Ensuite, l'accompagnement des équipes pédagogiques, en lien avec les partenaires culturels, s'échelonne en trois temps :

1/ Une demi-journée d'échanges pour l'élaboration du programme entre les enseignants, les médiateurs culturels et les intervenants à la rentrée 2017.

2/ Un temps de formation pour les enseignants.

Ces journées permettront aux équipes pédagogiques d'accentuer la transversalité de leur projet et d'acquérir la maîtrise des outils proposés.

3/ Une réunion de bilan en fin d'année scolaire en juin 2018

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Une double inscription pour les lycées :

* Inscription en ligne sur le site de l'action culturelle du Rectorat (PERCEVAL) par le chef d'établissement.

* [Compléter la fiche d'inscription à retourner à l'iddac \[+\]](#)

FINANCEMENT

Coût du programme : Il varie entre 700€ à 1000€ en fonction des transports et de billetterie.

Il comprend :

- Les transports pour la sortie sur site et la sortie spectacle ainsi que la billetterie (en option du programme)
- Les interventions artistiques et culturelles (ateliers, rencontres intervenants, ...) et les journées d'accompagnement des équipes pédagogiques qui sont directement prises en charge par l'iddac et la DRAC Nouvelle Aquitaine.

A la charge de l'établissement

- l'achat du matériel de fonctionnement pour l'atelier de pratique
- le déplacement et la billetterie pour la sortie culturelle pour les établissements qui souhaitent bénéficier de cette proposition
- la cotisation / adhésion de 110€ à l'iddac (cotisation obligatoire permettant de bénéficier des services et ressources de l'iddac) ; une seule cotisation quel que soit le nombre de programmes accompagnés par l'iddac "A la découverte de... " menés dans l'établissement.

Fonds propres de l'établissement : 30% du coût du programme

Les 70% restants sont co-financés par la DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'iddac.

CONTACTS

iddac / Médiation culturelle et artistique

- Sylvie Marmande 05 56 17 36 12 – sylvie.marmande@iddac.net
- Christine Camatta 05 56 17 36 00 – christine.camatta@iddac.net

Rectorat : délégation académique à l'action culturelle - 05 57 57 35 90

Nathalie Ferrier-Bernard, conseillère Arts et culture, en charge de la danse, des arts visuels et des arts numériques – nathalie.bernard1@ac-bordeaux.fr

Direction Environnement du Département

Éducation à l'environnement : Caroline Senent Serusier - 05 56 99 33 33 poste 5919 / c.senent@gironde.fr

Education au paysage : Monique Bloud ou Ghislaine Peral poste 3852 ou 3472, m.bloud@gironde.fr / g.peral@gironde.fr